

■ **Sicote Trading AG en liquidation**, à Fribourg, achat, vente, et commerce de marchandises de toutes sortes. (FOSC du 16.08.2002, p. 5). La procédure de faillite étant clôturée, cette raison est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 66, al. 2, de l'ORC.
Journal no 283 du 20.01.2004
(02087484 / CH-170.3.017.051-3)